

Tome 66

fascicule 6

Juin 1997

Abonnement 170 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : P. BERTHET

Des plantes envahissantes du Marais Poitevin : les Jussies

Justin Galtier

9 impasse de la Commanderie, 42600 Montbrison.

A la suite de la conférence de M. POPIER sur le Marais Poitevin nous pouvons apporter quelques précisions sur des plantes qui ont tendance à envahir ce Marais.

Les Jussies sont des plantes adventices originaires d'Amérique qui s'installent progressivement dans les mares, les étangs et les canaux du sud de la France.

Elles ont été signalées pour la première fois en France au siècle dernier dans le Gard et l'Hérault, puis dans la vallée de la Garonne ; on les trouve aujourd'hui dans les plans d'eau de la Gironde, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vendée, etc...

J.-P. CHABERT (Le Monde des Plantes n° 454) en signale dans la vallée de la Durance et en Camargue, F. BILLY (Le Monde des Plantes n° 440) en indique la présence dans les anses de l'Allier sous Mezel, en Auvergne, tandis qu'Hervé CODHANT en a trouvé dans un étang de la Plaine du Forez (Loire) en 1996 (Communication orale).

Guy FOURRÉ dans son livre « Ça n'existe pas ailleurs qu'en Poitou-Charentes et Vendée » (1996) indique que ces plantes ont gagné le Marais Poitevin en 1991 où dit-il « elle est devenue très abondante empêchant le passage des barques... A ce stade, c'est un véritable fléau ! ». Il signale que « depuis 1993, un chantier international de jeunes implanté à Damvix (Vendée) est chargé de la « bataille » contre les Jussies.

Tout ceci montre à quel point une importation irréfléchie d'une plante peut avoir des conséquences néfastes pour le milieu environnant ; le séneçon en arbre *Baccharis halimifolia* L. introduit en 1683, qui étouffe toutes les plantes indigènes de nombreuses arrière-dunes du littoral atlantique, en est autre exemple.

Pourtant, dans le Bon Jardinier, Tome 2 (La Maison Rustique), on peut lire que « la Jussie est une belle espèce pour décorer les bassins, les pièces d'eau, qui exige dans le Nord une protection hivernale ». Le rigoureux hiver 1996-1997 sera donc sans doute beaucoup plus efficace que les jeunes « soldats » de Damvix pour limiter la progression de cette « peste d'eau » !

Accepté au Groupe de Roanne pour publication le 9 décembre 1996.

Il existe en réalité deux espèces de Jussie, connues sous les noms scientifiques de :

— *Ludwigia peploides* (Kunth) P. H. Raven
syn. : *Jussiaea peploides* Kunth

et — *Ludwigia grandiflora* (Michaux) Greuter et Burdet
syn. : *Ludwigia urugayensis* (Camb.) Hara
syn. : *Jussiaea repens* subsp. *grandiflora* (Mich.) P. Fournier

Ces plantes étaient donc dédiées à Bernard DE JUSSIEU, botaniste lyonnais.

Elles ont été importées comme plantes ornementales de Caroline (U.S.A.) en 1812.

Les flores de BONNIER (1891-1935), de COSTE H. (1937), de FOURNIER (1934) font référence à la Jussie mais n'en décrivent qu'une seule espèce : *Jussiaea repens* subsp. *grandiflora*. La flore du C.N.R.S. de M. GUINOCHET et R. DE VILMORIN (1978-1984) Tome 5 et le second supplément de la flore de COSTE (1979) de JOVET et VILMORIN décrivent les deux espèces sous le nom générique de *Jussiaea*.

KERGUÉLEN, dans son index synonymique de la flore de France (1993), place les Jussies dans le genre *Ludwigia*.

Ces plantes ressemblant un peu par leur appareil végétatif au Cresson de cheval (*Veronica beccabunga* L.) appartiennent à la famille des Onagracées (Onagraceae) ; elles ont d'ailleurs, comme les Onagres, de grosses fleurs jaunes, mais au lieu d'avoir 4 sépales et 4 pétales elles en ont 5 ; il est donc facile de les différencier.

Caractères spécifiques : (extrait du second supplément de la flore de COSTE p. 116) :

Ludwigia peploides (Kunth) P. H. Raven. — Plante d'un vert foncé, très luisante à l'état frais ; tiges, pétioles et pédoncules souvent tachés de rouge vineux ; feuilles supérieures oblongues, parfois ovales ou obovales, à limbe brusquement rétréci à la base, glabre ou presque glabre à la face inférieure ; fleur de 20 à 30 mm de diamètre : sépales obtus longs de 8 mm ; pétales de 12 à 16 mm × 13 à 16 mm cordiformes ne se recouvrant pas nettement dans la fleur épanouie ; style grêle dépassant nettement les étamines.

Ludwigia grandiflora (Michaux) Greuter et Burdet. — Plante d'un vert clair, très velue ; feuilles supérieures lancéolées-aiguës, limbe régulièrement atténué jusqu'au voisinage de la tige, vert clair, mat, très velu sur les deux faces ; hérissé sur la nervure principale, pétiole presque nul ; fleur de 40 à 60 mm de diamètre : sépales aigus à bords rectilignes longs de 15 à 20 mm, pétales de 22 à 30 mm × 19 à 25 mm se recouvrant par leurs marges, style épais dépassant à peine les étamines.